

Image not found or type unknown



Question au juge des affaires familiales

Par **meloni**, le **01/08/2009** à **15:52**

Bonjour,rrrnJe suis divorcée depuis le 28/02/08, le père de mes gosses 18 & 16 ans ne fait pas se qu'il faut lorsqu'il en a la garde, il les met en danger. J'ai préparé une lettre recommandée au juge des affaries familiales. Que faut-il faire, de plus par rapport au père de mes enfants ?rrrn Mme MLONI